



## Commission d'Outre Mer

### SAISON 2019 / 2020

#### PROCÈS-VERBAL N° 15

---

Réunion restreinte du 11 Décembre 2019.

---

#### 1/16EMES DE FINALE

La Commission décide de repousser la date butoir pour jouer les 1/16èmes de finale au 21/12/2019 pour les clubs n'ayant pas de match à jouer en championnat à cette date.

#### 22073789 – PARIS ANTILLES F.C. 8 / KOPP 97

Courriel de PARIS ANTILLES F.C. informant de son impossibilité de recevoir la rencontre le 18/12/2019 et demandant l'inversion du match.

Courriel de KOPP 97 informant de l'impossibilité d'inverser le match.

Au regard du calendrier des 2 équipes, la Commission fixe cette rencontre au samedi 21/12/2019 à 15h au stade Louis Lumière 1 75020 (terrain habituel de PARIS ANTILLES F.C.).

Elle demande au club de PARIS ANTILLES F.C. de s'assurer de la disponibilité de son terrain pour que le match puisse se jouer.

Aucun autre report ne sera accepté.

#### 22073794 – GUYANE PARIS 1 / AULNAY F.C. 1

Ce match, initialement fixé le 10/12/2019, a été reporté à la date butoir du 18/12/2019 suite à un courriel d'AULNAY F.C..

La Commission prend connaissance de la demande de report d'AULNAY F.C. pour jouer le match le 08/01/2020.

Elle émet un avis défavorable à cette demande de report.

Au regard du calendrier des 2 équipes, la Commission informe les 2 clubs qu'ils ont la possibilité de jouer cette rencontre le samedi 21/12/2019 ou le dimanche 22/12/2019 après avoir transmis leur accord écrit.

Elle demande aux 2 clubs de transmettre leur accord écrit s'ils souhaitent jouer le 21/12/2019 ou le 22/12/2019.

Aucun autre report ne sera accepté.

#### 22073803 – ULTRA MARINE VITRY 1 / BOUGAINVILLEES AFDOM 1

Cette rencontre est inversée et se déroulera le mardi 17 décembre 2019 à 20h30 au stade Bretagne à CARRIERES-SOUS-POISSY.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**22073791 – BANN' ZANMI 1 / ANTILLAIS PARIS 19 1**

Cette rencontre est inversée et se déroulera le mercredi 18 décembre 2019 à 20h00 au stade Jules Ladoumègue 75019 PARIS.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**22073785 – REUNIONNAIS DE SENART 8 / OUTRE MER A.S.C. 8**

Ce match, initialement fixé le 11/12/2019, a été reporté à la date butoir du 18/12/2019 suite à un courriel d'OUTRE MER A.S.C..

Au regard du calendrier des 2 équipes, la Commission informe les 2 clubs qu'ils ont la possibilité de jouer cette rencontre le samedi 21/12/2019 après avoir transmis leur accord écrit.

Elle demande aux 2 clubs de transmettre leur accord écrit s'ils souhaitent jouer le 21/12/2019.

Aucun autre report ne sera accepté.

**Calendrier des tours :**

**1/8èmes de finale** : mercredi 05 février 2020 (date butoir)

*Tirage des 1/4 et 1/2 finales : mercredi 26 février 2020*

**1/4 de finale** : mercredi 20 mars 2020 (date butoir)

**1/2 finales** : samedi 11 avril 2020

**FINALE** : JEUDI 21 mai 2020

**PROCHAINE REUNION LE 18 DECEMBRE 2019**